

ACTE DE LA JIFR

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME RURALE



THÈME

LA FEMME RURALE ET LE TRAVAIL DE SOINS NON RÉMUNÉRÉ



1ÈRE ÉDITION
15 OCTOBRE 2025 – CIRES



Tel (225) 27 22 44 89 42 –fax (225) 27 22 44 08 29
e-mail : info@cires-ci.com / communication@cires-ci.com

IDRC • CRDI
International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement
Canada

emmes
de conviction
ONG

INIE
Institut Ivorien de l'Entreprise

unesco
Chair

Abidjan-cocody boulevard latrille près du lycée classique d'abidjan-08bp1295 Abidjan 08

“ RÉCAP’ JIFR 2025”

CONTEXTE



La Journée Internationale de la Femme Rurale (JIFR), instaurée par les Nations Unies en 2007, met en avant la contribution essentielle des femmes rurales à la sécurité alimentaire, au développement économique et à la préservation de l'environnement. Elle vise à reconnaître leur rôle central dans la société en mettant en exergue les inégalités persistantes et le poids du travail non rémunéré qu'elles assument au quotidien. Véritable appel à l'action, cette journée milite pour leur autonomisation économique et leur pleine participation au développement durable.

Selon la FAO, les femmes rurales assurent entre 60 et 80 % de la production vivrière dans les pays en développement. Pourtant, elles consacrent 15 à 22 % de leur temps aux travaux domestiques — soit 3 à 7 fois plus que les hommes, soit l'équivalent de 8 heures de travail supplémentaire par jour selon les premières tendances observées par le Cires. C'est dans cette optique de reconnaissance, de réduction, de redistribution et de valorisation du travail de soins que le Cires a organisé, le 15 octobre 2025, à la bibliothèque de l'UFR-SEG de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), sa première édition de la Journée Internationale de la Femme Rurale, placée sous le thème :

« La femme rurale et le travail de soins non rémunéré. »



ORGANISATION DE LA RECHERCHE DU CIRES

Cinq Unités de Recherche :

- UR Economie et Sociologie Rurale ;
- UR Macroéconomie et Modélisation
- UR Ressources Naturelles et Environnement ;
- UR Ressources Humaines et lutte contre la Pauvreté ;
- UR Economie des Institutions et Microéconomie Appliquée.

OBJECTIF

L'objectif principal de la journée était d'accompagner les femmes rurales et de mettre en lumière les enjeux liés aux travaux de soins non rémunérés des femmes rurales en Côte d'Ivoire. Spécifiquement il s'agit de :

- Présenter des évidences sur la charge domestique supportée par les femmes rurales ;
- Partager à partir d'expériences locales et internationales des solutions concrètes de réduction de la charge domestique des femmes rurales ;
- Créer un cadre de dialogue inclusif permettant aux femmes rurales d'exprimer leurs besoins, leurs expériences et leurs propositions concrètes en matière de réduction de la charge domestique.

Cette édition de la Journée Internationale de la Femme Rurale met en avant le rôle clé des femmes rurales dans le développement de la Côte d'Ivoire. En phase avec les orientations des Nations Unies, elle a servi de cadre d'échanges entre femmes rurales, autorités, partenaires techniques et société civile.

La journée a réuni plus de 84 participants, parmi lesquels des représentants de ministères, des partenaires techniques (GIZ, OIT), des enseignants-chercheurs, des femmes bénéficiaires des fourneaux TIKA, des membres de coopératives agricoles et des médias. Elle s'est articulée autour de quatre principales sessions : l'ouverture, un panel empirique, un panel institutionnel et la clôture.

Trois Cellules de Recherche appliquée :

- Cellule Genre et Développement (CGD)
- Cellule d'Analyse des Relations Economique Internationales (CAREI)
- Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPEC)

"RÉSUMÉ DU PANEL EMPIRIQUE"

Afin de donner la parole aux femmes rurales, le CIRES a opté pour un panel de type empirique pour recueillir leurs témoignages et mettre en lumière l'impact des travaux de soins non rémunérés sur leur vie quotidienne.

► Les panélistes identifiés sont :

● Mme OSSY Emilienne, ménagère et mère de 5 enfants, bénéficiaire du projet TIKA dans la région du Lôh-Djiboua.

● Mme YAO Juliette, ménagère et mère de 6 enfants, productrice, commerçante de beignets et d'attiéké, bénéficiaire du projet TIKA dans la région du N'zi.

● Mme GBAKAYORO Lucie, présidente de la Fédération des Femmes du secteur Vivrier de Côte d'Ivoire.

Les échanges ont porté sur le thème : « Vie des femmes rurales : entre charge domestique et perspectives d'autonomisation économique », modéré par Dr. ADOU Sonia, chercheure associée au CIRES et membre de l'équipe projet-TIKA.

Les interventions des panélistes ont porté sur des points spécifiques. Le premier abordé par Mme OSSY Emilienne fait le point sur les vécus quotidiens des femmes rurales. Elle a décrit une journée typique de femme rurale marquée par une succession de tâches domestiques et agricoles particulièrement exigeantes (nettoyage de l'habitat, collecte d'eau et de bois, cuisine etc.). Elle n'a pas manqué de souligner que les tâches ménagères sont perçues comme exclusivement féminines par les hommes à l'image de son mari estimant que « c'est son rôle d'épouse ». Mme OSSY a toutefois noté une amélioration dans son ménage depuis la mise en œuvre du projet TIKA par le CIRES.

Le second point abordé par Mme YAO Juliette, a décrit la lourdeur de ses journées avant l'introduction du fourneau TIKA. En effet, elle se levait à 4 heures du matin pour commencer ses tâches domestiques. Avec l'arrivée du fourneau TIKA, elle a constaté un changement dans son organisation quotidienne. Elle peut désormais réussir à se lever une heure plus tard, c'est-à-dire à 5 heures, et accomplir ses tâches plus rapidement. Cette innovation lui permet de mieux gérer son temps pour ses activités commerciales et contribue à l'amélioration de l'ambiance familiale.

Quant à Mme GBAKAYORO Lucie, elle a relevé plusieurs obstacles majeurs à l'autonomisation économique des femmes rurales. Elle a notamment évoqué la difficulté d'accès à la terre ; le manque d'accès au financement ; l'insuffisance de formation et l'absence de mécanisation agricole. Elle a étayé son argument en soulignant la pénibilité des travaux champêtres sans outils mécanisés et les nombreuses responsabilités domestiques des femmes qui limitent leur productivité et leur capacité à développer des activités génératrices de revenus. Elle a indiqué que la fédération ne menait pas d'actions en rapport avec la réduction de la charge de travail des femmes rurales mais a souhaité voir des initiatives comme le projet TIKA se renforcer et se généraliser, afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des femmes rurales.



**LE PANEL
EMPIRIQUE
EN IMAGE**

“**RÉSUMÉ DU PANEL INSTITUTIONNEL**”

Le Cires a aussi impliqué les institutions dans les échanges afin de leur permettre de présenter les actions concrètes menées en faveur de la reconnaissance, de la réduction et de la redistribution du travail de soins non rémunéré.

► Les institutions qui ont pris part à ce panel sont :

- Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant représenté par monsieur ZAGBA Moïse Toussaint, expert des questions de genre, droit et protection ;
- Le Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté en la personne de Docteur BENDE Flore épouse Kouakou, Directrice des stratégies de réduction de la pauvreté et la coordinatrice nationale des associations de valorisation de l'entraide communautaire ;
- Le Ministère des Eaux et Forêts en la personne du Colonel ANZAN Christiane, Directrice des études de la planification et de l'évaluation.

Placé sous le thème : « Reconnaître, Réduire et Redistribuer le travail des soins non rémunéré : quelles politiques pour les femmes rurales ? », ce panel a été modéré par monsieur TANO Etilé Alfred du Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique.

M. ZAGBA Bohui Toussaint a souligné que la Côte d'Ivoire s'est engagée dans plusieurs initiatives internationales en faveur de l'égalité de genre, notamment à travers l'adoption, le 21 mai 2025, de la Politique Nationale d'Equité, d'Egalité et de Genre, visant à intégrer la dimension genre dans toutes les politiques publiques. Il a également mentionné la création par le MFFE, avec le soutien du Président Alassane Ouattara, d'un fonds de 28 milliards de FCFA destiné à appuyer les initiatives féminines et à renforcer l'autonomisation économique des femmes.

Dr BENDÉ Flore Kouakou a présenté les Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire (AVEC) comme un outil clé d'inclusion financière et de solidarité communautaire pour l'autonomisation des femmes rurales. Crées en 2022, ces associations encouragent l'épargne, le crédit interne, l'éducation financière et la cohésion sociale. En 2024, la Côte d'Ivoire comptait 23 470 AVEC actives, rassemblant majoritairement des femmes rurales engagées dans la lutte contre la pauvreté.

Le Colonel ANZAN Christiane a présenté les actions du Ministère des Eaux et Forêts visant à alléger la charge de travail des femmes rurales, notamment l'intégration des femmes dans les décisions forestières, la distribution de fourneaux améliorés et le reboisement pour faciliter l'accès au bois énergie.



**LE PANEL
INSTITUTIONNEL
EN IMAGE**

“ELLES ONT DIT”



Mme OSSI Emilienne
(bénéficiaire du projet TIKA
dans la région du Lôh-Djiboua) :

« Avec TIKA, on peut faire la cuisine et aller chercher de l'argent. Avec TIKA, je suis plus disponible.... Avec TIKA déjàààà, papa même est au paradis.»



Mme YAO Juliette
(bénéficiaire du projet TIKA
dans région du N'Zi) :

« Avant que le CIRES n'arrive chez nous dans le N'zi, à Dimbokro :
je me réveillais à 4h du matin, je mets l'eau au feu, balayer la cour et ensuite m'occuper de mon commerce. Depuis que le CIRES nous a envoyé les foyers TIKA, désormais je me réveille à 5h et je fini de vendre également tôt pour vite rentrer à la maison ».

Avec le TIKA, double bénéfice pour moi car je l'utilise à la maison et dans mon commerce. Est-ce qu'on peut penser à un deuxième ?»



Mme GBAKAYORO Lucie,
Présidente de la Fédération des
Femmes du secteur Vivrier de Côte

« Si tel est le bien fondé des foyers TIKA, est-ce que le CIRES ne peut pas nous en donner pour améliorer les conditions des femmes de notre fédération ?»

DOMAINE D'EXPERTISE DU CIRES

- Macro économie et modélisation
- Economie et sociologie rurale
- Economie des institutions
- Econométrie et statistiques
- Analyse et évaluation des projets
- Politiques agricoles
- Lutte contre la pauvreté
- Gouvernance et lutte contre la corruption



“ILS ONT DIT”



Prof. DION Simplice, Vice-président chargé de la Planification, de la Programmation et des Relations extérieures

« Qu'il me soit permis, au nom du Président de l'UFHB, Prof. BALLO Zié, de formuler le vœu de voir s'étendre l'accès aux foyers améliorés et de renforcer l'appui aux activités génératrices de revenus. Notre institution sera toujours aux côtés des femmes du monde rural.»



Colonel ANZAN Christiane

« Les initiatives du Ministère des Eaux et Forêts pour alléger la charge de travail des femmes rurales sont : Intégration des femmes dans la gestion forestière, Distribution de fourneaux améliorés, Reboisement et octroi de forêts classées pour faciliter l'accès au bois énergie, Mise en œuvre du Projet “Femme et Forêt” (depuis 2021), qui associe les femmes au reboisement tout en les appuyant par la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR).»



Dr BENDE Flore Kouakou

« Les AVEC sont des groupements de 15 à 30 personnes qui se choisissent par affinité avant de prendre contact avec la Direction Régionale pour un accompagnement. Pour ce qui est de « la résolution des éventuelles difficultés en matière de gestion financière au niveau des AVEC locales » le gouvernement a confié la coordination au ministère afin de limiter les dégâts. La méthode adoptée est que l'AVEC doit prendre des garde-fous en confiant la caisse à la trésorière (votée par les membres de l'AVEC) cependant les 3 clés de la caisse ne restent pas avec elle mais avec des personnes choisies et non-intimement liées, dans le but de circonscrire les dégâts. Des formations sont faites sur des compétences de discréption et l'octroi de facilitateurs communautaires pour chaque AVEC.»

RECOMMANDATIONS

A l'issue des différents panels, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Renforcer les infrastructures de base, pour améliorer les conditions de vie et de travail des femmes rurales ;
- Soutenir les femmes rurales dans la formation, tant en alphabétisation qu'en compétences professionnelles ;
- Mettre en lumière l'autonomisation des femmes dans la perspective des travaux de soins non rémunérés ;

- Faire des séances de renforcement des capacités et des campagnes de sensibilisations sur la base des résultats ;
- Faire des sensibilisations communautaires sur l'intérêt d'impliquer les femmes sur les questions liées aux forêts ;
- Améliorer la participation des femmes aux AGR à travers des sensibilisations.

“**PROJET TIKA ET RÉDUCTION DE LA CHARGE DE TRAVAIL DOMESTIQUE CHEZ LES FEMMES RURALES**”

PRÉSENTATION DU PROJET-TIKA

“Utilisation du four amélioré TIKA pour réduire la charge de travail des femmes en milieu rural ivoirien”

Promoteur : Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES)

Le Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales (CIRES), créé en 1971 et rattaché à l’Université Félix Houphouët-Boigny, est un organisme public de recherche spécialisé dans les questions de développement économique et social. Reconnu pour son expertise sur la pauvreté, l’emploi, le genre, l’éducation et le développement durable, il collabore avec de nombreux partenaires nationaux et internationaux. Depuis 2023, le CIRES mène un projet de recherche-action sur les travaux de soins non rémunérés des femmes rurales en Côte d’Ivoire, visant à réduire leur charge domestique grâce à l’utilisation d’un fourneau amélioré favorisant leur autonomisation économique.

Partenaire : Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Ce projet est soutenu par le partenariat Mettre à l’Échelle les Innovations en Soins en Afrique, cofinancé par Affaires Mondiales Canada et le CRDI. C’est un partenariat de cinq ans qui vise à mettre à l’échelle des innovations testées et ancrées localement en matière de politiques et de programmes afin de corriger les inégalités entre les sexes dans le domaine des soins non rémunérés en Afrique subsaharienne.

◆ Objectifs

- Gain de temps = Autonomisation des femmes
- Moins d’inhalation de fumée = Amélioration de la santé
- Moins de bois utilisé = Réduction de la déforestation

QUELQUES ETUDES REALISEES DU CIRES

- Étude relative à l’élargissement du contenu local dans l’économie ivoirienne
- Étude stratégique sur les leviers de consolidation de la cohésion sociale
- Étude de base sur la nutrition et la sécurité alimentaire dans la région du Cavally.
- Mise en œuvre d’une étude de base pour le projet d’amélioration du continuum des soins de santé maternelle et néonatale
- Scenarios sur les reformes le développement dans le secteur de l’énergie renouvelable en côte d’ivoire
- Renforcement des liens commerciaux entre les entreprises du secteur local et du secteur des mines

- Projet d’accompagnement des producteurs de maïs de la région du Tonkpi à l’entrepreneuriat agricole et à la création de chaînes de valeurs
- Impact de la culture du palmier à huile sur la réduction de la pauvreté
- Convention avec le CIRES pour la mise en œuvre des activités de l’axe socio-économie du programme national de recherche sur l’anacarde (PNRA)
- Étude d’identification des opportunités sectorielles d’investissement selon les districts de côte d’ivoire.

“ APPEL DU CORDONNATEUR DU PROJET”

1. Au Gouvernement de Côte d'Ivoire :

- Intégrer le travail de soins non rémunéré dans les politiques publiques et les plans de développement locaux ;
- Renforcer et moderniser les infrastructures de base (eau, électricité, service de garde d'enfants...) pour alléger le fardeau des soins non rémunérés ;
- Mettre en place un mécanisme de subventions publiques pour l'acquisition des foyers améliorés par les ménages ruraux.

2. Aux Collectivités Territoriales (Conseils Régionaux, Communes) :

- Intégrer les besoins spécifiques des femmes rurales, notamment en matière d'équipements de cuisson propre, dans les Plans Régionaux de Développement, par une traduction concrète dans les allocations budgétaires ;
- Soutenir la diffusion des technologies allégeant le travail domestique à travers des campagnes communautaires, des subventions et la création de points de distribution locaux.

3. Aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) :

- Soutenir la recherche sur la thématique du travail de soin non rémunéré ;
- Mettre en place des programmes sur les solutions de cuisson propre adaptées à la réalité des femmes rurales (cuisinières solaires, biogaz, ...);
- Financer l'accès aux foyers améliorés pour les ménages ruraux.

4. Au Secteur Privé :

- Développer et commercialiser à coût accessible des équipements de cuisson propre (fourneaux améliorés, solutions solaires etc) adaptés aux zones rurales ;
- Soutenir à travers les programmes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), la promotion et la distribution des technologies de cuisson propre (foyers améliorés, cuisinières solaires, ...) en milieu rural.

MASTER ÉCONOMIE RURALE DU CIRES

Conditions d'accès

Le programme de Master de Recherche en Économie Rurale est ouvert aux étudiants et travailleurs diplômés en Sciences Économiques ou en Sciences de Gestion (Licence ou Licence 3), Sciences de la Terre (Maîtrise ou Master 1), Agronomie (Ingénieur Agronome), Médecine Vétérinaire (Docteur Vétérinaire) ou tout autre diplôme équivalent.

5. Aux Femmes Rurales :

Participer activement à toutes les activités du projet (formation, mise en place des AVEC, AGR) pour renforcer leur autonomisation économique ;



Dr. DIARRA Ibrahim

Directeur du CIRES & Coordonnateur du projet-TIKA

❖ Actions à venir

- Montrer les premiers résultats de la recherche aux autorités locales et bénéficiaires
- Poursuivre la sensibilisation pour l'engagement des décideurs
- Identifier de nouveaux opérateurs sur le plan technologique
- Mobiliser le secteur privé (création d'un réseau de distribution proche des décideurs)
- Nouer de nouveaux partenariats : secteur public, secteur privé, ONG
- Sensibiliser les ménages bénéficiaires (motiver les femmes à poursuivre l'utilisation des fourneaux, impliquer les hommes dans les travaux de soins)
- Mettre en place des AGR avec les femmes bénéficiaires.

Test d'entrée au master d'économie rurale

L'admission au Master de Recherche en Économie Rurale se fait en deux étapes :

1. Une présélection à partir de l'analyse de dossier par les services de la scolarité centrale de l'Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY.
 2. L'admission définitive après un entretien individuel avec un grand jury au CIRES.
- Période de lancement
Août – Septembre de chaque année